

COMMUNE DE GENESTON

ASSOCIATION

LOI DU 1ER JUILLET 1901 RELATIVE AU CONTRAT D'ASSOCIATION

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET AUTRES

Ce dossier rempli doit être déposé en Mairie avant le 16 janvier 2026. Il est indispensable pour l'obtention d'une subvention municipale.

Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite sera traité ultérieurement.

Veuillez cocher la case correspondant à votre situation :

- Première demande
- Renouvellement d'une demande

1 Renseignements administratifs

Nom de l'association :

- Activité :
- Année de création :
- Adresse :
- Etablissement bancaire
- Affiliation : **OUI** **NON** *Si affiliation N° : ..*

Dates du début et fin de l'activité pour l'année 2025/2026 :

Composition du Bureau :

	Président(e)	Secrétaire	Trésorier(e)
Prénom/Nom			
Adresse			
Code Postal/Ville			
Téléphone fixe			
Portable			
Courriel			

Mairie de Geneston



Vos adhérents (cotisation annuelle) :

<u>Adhérents</u>		Nombre total	<u>Répartition</u>		Montant de la cotisation ou licence en €
			Geneston	Hors commune	
Femmes	- 18 ans				
	+ 18 ans				
Hommes	- 18 ans				
	+ 18 ans				

Intervenants :

	Nombre	Nombre d'heures hebdomadaires
Intervenant rémunéré		
Intervenant bénévole		

Animations communales effectuées en 2025 :

	Thème	Date	Lieu
Spectacle			
Loto			
Gala			
Soirée			
Tournoi			
Autres			

Mairie de Geneston



Animations communales prévues en 2026 :

	Thème	Date	Lieu
Spectacle			
Loto			
Gala			
Soirée			
Tournoi			
Autres			

Utilisation des médias communaux :

- Bulletin Municipal
 Panneau lumineux
 Banderoles
 Autres (justifier) :

Frais de déplacement de l'association

- Kilomètres annuels :
- Dépenses annuelles :

Quels seraient vos besoins pour votre association ? (Local, subvention, matériel, etc).

Mairie de Geneston



Relations avec la municipalité :

En quoi la municipalité peut vous aider ?

- Support de communication (panneau lumineux...)
- Autres :

Votre présence aux 2 réunions des associations en juin et novembre 2025 ainsi qu'au forum des associations sont des critères pour le calcul de la subvention.

Avez-vous participé au forum des associations 2025 ?

OUI **NON**

Si oui, pouvez-vous nous faire un retour en quelques mots :

Avez-vous des suggestions pour le prochain forum en août 2026 ?

Envisagez-vous de participer au forum des associations 2026 ?

OUI **NON**

Souhaitez-vous l'électricité sur votre stand lors du prochain forum ?

OUI **NON**

Comment souhaitez-vous recevoir votre invitation au prochain forum ?

Par mail **Par courrier**

Avez-vous participé à la réunion de juin 2025 ?

OUI **NON**

Avez-vous participé à la réunion de novembre 2025 ?

OUI **NON**

Subvention perçue de la Commune de Geneston en 2025 :

Mairie de Geneston



2 Renseignements financiers et bancaires

- Avez-vous eu au cours de l'année un incident financier ayant eu des conséquences sérieuses sur les finances de votre association ?**

(Exemple : échec d'une fête, pertes exceptionnelles...)

NON OUI préciser nature :

- Afin de bénéficier d'une subvention, merci de motiver votre demande :**

- Votre association connaît-elle des difficultés ? si oui est-elle en attente d'un accompagnement ?**

- Pièce à joindre obligatoirement :**

RIB
 Attestation d'assurance responsabilité civile
 Votre bilan financier
 Votre bilan prévisionnel



Merci d'avoir répondu à ce questionnaire. Ce document est très important car il servira de support pour toute relation avec votre commune, pour les éventuelles subventions et aides diverses.

Fait à

Le

Nom, Fonction et Signature de la personne chargée du dossier :

Mairie de Geneston

37 rue Jean-Baptiste Legeay, Tél. 02 40 26 10 20 mairie@geneston.fr
44140 GENESTON Fax 02 40 26 14 76 www.geneston.fr

